

**Rôle des représentations sociales dans les conflits liés à
l'implantation d'éoliennes**

Aigline de Causans

UMR SAD-APT, INRA-Agroparistech, 16 rue Claude Bernard, 75005 Paris,
aigline1@hotmail.com

Marianne EHRLICH

UMR SAD-APT, INRA-Agroparistech, 16 rue Claude Bernard, 75005 Paris,
marianne.ehrlich@agroparistech.fr



2èmes journées de recherches en sciences sociales

INRA SFER CIRAD

RESUME

Les zones peri-urbaines, présentent divers facteurs de conflit (écosystèmes sensibles, pression résidentielle, activités agricoles et/ou industrielles fortes, problèmes sociaux et aménagement) ces conflits ont souvent pour objet l'espace. Nous nous proposons ici d'étudier le rôle des représentations sociales de « l'environnement », « l'écologie » et « les éoliennes », en fonction des différents usages de l'espace dans les conflits liés à l'implantation d'éolienne dans la communauté de commune de la Visandre située en Seine et Marne. En supposant une relation entre les représentations sociales, l'implication personnelle et l'acceptation du projet.

Mots clés : représentation sociales, implication personnelle, conflit

ABSTRACT

Peri-urban zone shows different factors of conflict in particular sensitive eco-system, residential pressure, high industrial and farming activity, social problems and land use planning. These conflicts are often related to territory. Object of study is the role of social representation of « environment », « ecology » and « wind turbines » related to different uses of the space related to the wind turbines implantation in the community of Visandre, localized in Seine et Marne. In particular in this study we validate existence of a link between social representation, personal implication, and the acceptance of project of wind turbine installation in the peri-urban territory.

Key words: social representation, personal implication, conflict.

Introduction

On observe de nos jours, dans la société française, et plus généralement dans les sociétés modernes, un important niveau de conflictualité, qui n'est pas la traduction de situations d'anomie sociale mais l'expression des forces motrices des relations sociales et des dynamiques institutionnelles. La conflictualité nous invite à examiner le phénomène de spatialisation du conflit comme un trait remarquable de la dynamique conflictuelle. En effet l'espace se place dans nos sociétés de plus en plus comme un produit social et politique, dont la segmentation renvoie à diverses modalités d'appropriation et dont les conflits sont révélateurs des tensions existant dans la société.

Cette recherche s'est effectuée dans le cadre d'une étude dirigée par l'Institut National de la Recherche Agronomique, sur les conflits dans les régions françaises. Cette étude s'insère dans un projet plus large dont elle représente la facette psychosociologique. Elle prend donc place dans un cadre formé par les apports de différentes disciplines ; En s'appuyant sur les sciences juridiques pour la sélection et l'analyse des conflits, sur l'économie et la sociologie pour l'analyse des réseaux d'acteur et enfin sur la géographie pour les facettes de voisinage et de contiguïté et aussi surtout pour l'inscription spatiale de cette étude. Nous nous sommes focalisés sur la région Ile de France, qui présente divers facteurs de conflit (écosystèmes sensibles, pression résidentielle, activités agricoles et/ou industrielles fortes, problèmes sociaux et aménagement), en nous intéressant plus particulièrement aux conflits induits par des projets d'implantation d'éoliennes dans les zones périurbaines. En effet le développement du parc éolien, récemment dynamisé par les derniers engagements du gouvernement sur la politique énergétique nationale, entraîne diverses réactions des acteurs locaux avec des attitudes souvent négatives pour les riverains et certaines associations de défense de l'environnement, mais aussi des attitudes plus favorables de la part tant des propriétaires du foncier agricole louant leurs terres que des élus locaux concernés. De nombreux projets d'implantation de parcs éoliens initiés depuis 2002 sont aujourd'hui en cours d'étude de faisabilité ou en phase de consultation publique, notamment dans les communes périurbaines de Seine-et-Marne. Lors des conflits que traversent ces projets, l'espace et les paysages agricoles sont au cœur des débats. Les éoliennes représentent un thème de conflit très actuel, mettant au jour des situations originales révélant les contradictions politiques et écologiques. Ce thème de conflit est amené à devenir de plus en plus important dans le débat sociétal du fait de son implication multidisciplinaire touchant à des aspects politiques, sociologiques, économiques, juridiques et évidemment écologiques.

La recherche ici proposée poursuit l'objectif d'intégrer le temps long à l'analyse des conflits. Nous supposons qu'ils sont les révélateurs de mutations qui touchent à la durabilité des systèmes économiques, sociaux et écologiques et remettent en cause leur fonctionnement.

En effet, les conflits liés aux éoliennes peuvent être considéré comme des conflits de longs termes. Les conflits de long terme se caractérisent par une durée de vie longue ; des phases de récurrence et de résurgence des oppositions ; des solutions impliquant une reconfiguration des structures de gouvernance et des équilibres entre les groupes d'acteurs locaux ; la mise en œuvre de nouveaux projets d'infrastructures et actes techniques; une influence durable sur les représentations sociales ; un changement des règles d'actions et de négociation, voire de gouvernance territoriale. Ils présentent un intérêt particulier en termes de développement durable parce que d'une part les

choix effectués, les options prises, les nouvelles modalités de gouvernance mises en place pendant ou suite à ces conflits engagent les générations futures ; d'autre part Leur complexité intrinsèque (sociale et spatiale) conduit à une remise en question des modes de résolutions simples, à un changement des modes d'organisation et de gouvernance territoriale.

Touzard. (1977) définit le conflit comme : « [...] une relation antagoniste par rapport à un même but ou par la poursuite interdépendante de buts contradictoires ainsi que par la nature et la quantité de pouvoir possédé par les acteurs, [qui] entraîne certaines attitudes, stéréotypes et représentations de la part de ces acteurs les uns à l'égard des autres. »

Doise (1982) a identifié quatre sortes de niveaux d'analyse des conflits :

- le conflit intra individuel correspondant au conflit intrapsychique, c'est une sorte de conflit universel et inhérent à la vie psychique. - les
conflits interpersonnels opposant des individus et/ou des groupes - les
conflits positionnels opposant des individus ou des groupes de statut hiérarchique différents. - les
conflits idéologiques se traduisant souvent par des mouvements révolutionnaires.

Si pour chaque conflit on peut observer ses traductions dans les 4 niveaux, les niveaux qui nous intéressent dans ce travail sont ceux des conflits inter personnels (niveau 2) et positionnels (niveau 3).

L'objet du conflit est ici l'espace. L'espace s'identifie à un objet polémogène lorsqu'il se constitue alternativement ou simultanément comme cause, conséquence et enjeu d'un conflit. Les conflits étudiés seront donc des conflits d'usage et de voisinage. Les acteurs du conflit peuvent viser des buts antagonistes (utilisation différente de l'espace) ou bien le même but de manière compétitive (appropriation de l'espace). Nous nous intéresserons ici tout particulièrement aux conflits mettant en jeu des buts antagonistes associés à un espace donné afin d'observer les différentes représentations de l'espace objet du conflit entre les acteurs en fonction de leur prise de position dans le conflit.

Il est nécessaire tout d'abord de distinguer les conflits des tensions qui peuvent exister au sein de la société. La notion d'engagement permet cette distinction en traduisant le passage d'une situation de dysfonctionnement à une situation d'opposition frontale.

Ainsi si les tensions peuvent avoir plusieurs origines liées à la proximité géographique : superposition des usages, contiguïté ou voisinage on ne parlera de conflit que lorsque l'engagement sera défini par la mise en oeuvre d'une menace crédible telle que ; le recours en justice, la publicisation , la médiatisation (critère retenus dans cette étude), les voies de fait ou toute autre production de signes...

1.2.2. Les représentations sociales

Les représentations sociales sont un produit complexe, dans l'élaboration desquelles de nombreux aspects individuels et collectifs interviennent. Elles forment le lien entre le sujet et l'objet, permettant ainsi d'analyser les relations entre les acteurs du conflit et son objet. Il n'y a pas de représentation sans objet. Le contenu des représentations sociales nous informe sur les croyances, les attitudes et les pratiques partagées par un ensemble d'individus. (Le Bouedec, 1984) En effet les représentations constituent un système d'interprétation, par lequel l'individu interagit avec son environnement, définissant ses attitudes et ses pratiques

Selon Ratiu (1999), « les représentations individuelles et sociales constituent, en tant que filtre interprétatif de la réalité et comme moyen normatif d'orientation des comportements

individuels et collectifs, l'élément clef de l'articulation homme/environnement envers un objet de conflit ».

Cette organisation de la pensée sociale permet de comprendre à la fois les sources d'influence de la représentation sociale et comment elles peuvent évoluer et se transformer dans des contextes de changements de comportements et de pratiques.

Flament et Rouquette (2003) posent les pré-requis de l'existence d'une représentation sociale en rappelant que « son lien avec la société est fondamental ».

Le premier principe consiste en «la saillance sociocognitive» de l'objet de représentation. C'est à dire que l'objet de représentation doit s'apparenter à un concept, être un objet social. Si cette condition est remplie par les termes « environnement » et « écologie » on peut s'interroger sur l'existence d'une représentation sociale de l'éolien dans l'ensemble de la société, mais nous pensons cependant observer une représentation des éoliennes dans un cadre particulier où les éoliennes sont un objet médiatique et source de polémique renvoyant à l'aspect social des « éoliennes ».

Le second principe concerne les «pratiques communes» liées à cet objet. Cette deuxième condition est elle aussi remplie par les trois objets étudiés. D'ailleurs on sait d'ores et déjà que l'environnement fait appel à des représentations et des attitudes collectives telles que l'attitude de respect et de protection envers l'environnement (Kalaora et Savoye, 1985) ou encore le clivage entre environnement naturel et environnement construit (Wohlwill, 1983) mais surtout les représentations de l'environnement permettent de définir les rapports que l'homme entretient avec son milieu. De même pour l'écologie dont les représentations ont déjà été étudiées. Enfin les éoliennes introduisent elles aussi des pratiques communes dans la société en la polarisant dans un clivage : pour ou contre les éoliennes.

Si l'on arrive à déterminer la représentation sociale de l'environnement pour les individus ou les groupes impliqués dans un conflit, on pourra alors mieux saisir ce qui pousse ces derniers à s'engager dans un conflit. En d'autres termes, on pourra mieux saisir leur position par rapport à l'objet du conflit, et quoi les positions et les pratiques d'autres groupes sont inacceptables.

1.2.3 L'implication personnelle

L'implication personnelle (Guillemi, 2002, Rouquette, 1997) se définit comme une prédisposition à l'action. Elle varie en fonction de trois dimensions ;

- L'identification personnelle (Je me sens concerné vs cela concerne tout le monde) -La valorisation de l'objet (c'est un problème de grande importance vs c'est un problème sans importance) -La capacité d'action perçue (Je peux faire quelque chose vs je ne peux rien faire du tout)

En fonction de ces dimensions cognitives, les individus vont organiser les objets de leur monde.

2/ METHODE

2.1 Terrain et participants

L'enquête s'est déroulée dans une commune peri-urbaine de Seine et Marne dont les conflits liés à l'implantation d'éoliennes ont été repérés à partir d'article du « Parisien, Seine et Marne »

« L'année 2008 pourrait bien être celle de l'éolienne en Seine et Marne ! (...) Le projet mené par la communauté de communes de la Visandre, regroupant les villages de Pécy, Jouy le Châtel, La Croix en Brie , Vaudoy en Brie, compte huit éoliennes de 110 à 130 mètres de haut, répartie sur deux sites. « Notre objectif est de contribuer à la sauvegarde de l'environnement et au moins la moitié de l'argent collecté servira à financer notre projet d'aménagement de la zone d'activité du carrefour de Prévert », explique Pierre Christian, président de la communauté de commune.(...) »

17/10/2006 Laure Parny

Un referendum d'initiative locale a approuvé le projet d'éolienne par 79% des 38% d'électeurs qui se sont rendu aux urnes. Cependant une association de riverains « Vent de colère en Visandre » conteste ce projet et envisage un recours en justice dès que le projet sera déposé par *Energie 21* (dépôt des demandes de permis de construire prévu pour Juin 2007).

L'échantillon est constitué de 90 participants repartis en 3 groupes selon leurs pratique de l'espace communal c'est-à-dire : habitants, agriculteurs et élus de la communauté de commune de la Visandre comprenant les communes de Pécy, Jouy le Châtel, La Croix en Brie et Vaudoy en Brie.

2.3 Procédure d'enquête

Les hypothèses générales se décomposent en plusieurs hypothèses fonctionnelles :

H1 : Nous supposons que le contenu des représentations sociales diffèrera selon la catégorie d'appartenance des acteurs.

H2 : Nous supposons que l'implication personnelle diffèrera selon la catégorie d'acteur, dans le sens d'une implication plus forte pour les élus, puis les agriculteurs que les simples habitants.

H3 : Nous supposons que le niveau de structuration des représentations sociales (présence de noyau central et éléments périphériques) variera en fonction du niveau d'implication personnelle.

H4 : Nous supposons que le taux d'acceptation des éoliennes sera plus élevé lors d'un niveau d'implication élevé.

L'enquête s'est déroulée en deux parties : tout d'abord des entretiens qui ont eut lieu durant les mois de Février et Mars, puis la passation des questionnaires durant les deux premières semaine de Mai 2007. Les 90 sujets ont été interrogés par téléphone.

Les entretiens semi directif ont été menés, auprès d'expert (représentant d'Energie 21, et membre du secteur éolienne d'EDF), auprès de membres du conseil communal (1 membre du conseil intercommunal et 2 membres des conseils communaux), auprès d'agriculteurs (1 agriculteur de la communauté de commune), auprès de membre d'une association luttant contre les éoliennes (1 membre de l'association nationale « Vent de colère » et 1 membre de l'association locale « Vent de colère en Visandre ») et enfin auprès des riverains (2 habitants de la communauté de commune, plus précisément un habitant de Pécy et un habitant de la croix en Brie). Ces entretiens ont permis de mieux appréhender les problèmes liés aux éoliennes et ont permis la construction d'un questionnaire.

Ces entretiens étaient basé sur un guide entretien ce guide à été élaboré en fonction des hypothèses et des problématiques particulière du terrain. Ainsi ce guide se constituait de trois thèmes principaux ;

- description de l'environnement physique et social
- attitude envers l'écologie en général
- position dans le conflit lié aux éoliennes

Le questionnaire a été constitué à partir des entretiens de recherche et se décompose en plusieurs thèmes d'étude.

Tout d'abord nous recherchons les représentations sociales de « l'environnement, de « l'écologie » et des « éoliennes » par la méthode de l'association libre. Cette méthode consiste à proposer aux sujets un terme inducteur et à leur demander de produire tout ce qui leur vient à l'esprit lorsqu'ils pensent à ce mot (5 mots ou expression). Cette technique permet la facilité et la rapidité de recueil des informations. Elle garantit aussi la spontanéité des sujets et permet un classement (selon l'ordre et la fréquence) des réponses.

Puis la mesure de l'implication personnelle qui se décompose en trois variables avec tout d'abord la mesure de :

- l'identification personnelle (Question 7) effectuée par une échelle d'attitude en 4 points.

« Dans quelle mesure vous sentez vous concerné par le conflit lié à l'implantation d'éolienne dans votre communauté de commune ? »

- La valorisation de l'objet est mesurée par 2 échelles d'attitude en 4 points (Question 8 et 9)

« Quelle importance accordez-vous à ce conflit ? »

« Dans quelle mesure pensez-vous vous être engagé dans ce conflit ? »

- La capacité perçue d'action (Question 10) est mesurée par une échelle d'attitude en 4 points.

« Dans quelle mesure pensez-vous pouvoir agir dans ce conflit (que vous soyez pour ou contre) ? »

Enfin nous mesurons l'attitude envers les éoliennes à l'aide d'une échelle en 5 points ; allant de Très Favorable (1) à Défavorable (5). (Question 11)

3/ RESULTATS ET ANALYSE

3.1 Représentation sociale

La production obtenue par la méthode de l'association libre est difficilement interprétable a priori.

Dans le repérage du noyau central d'une représentation, l'analyse prototypique et catégorielle (Verges, 1985) prend pour base une liste de mots que produisent les sujets à partir d'un terme inducteur proposé par le chercheur.

L'analyse prototypique de cette liste consiste à tenir compte simultanément de la fréquence du mot et de son rang d'apparition. Chacun des éléments obtient de cette façon, une fréquence moyenne d'apparition et un rang moyen. Ces deux critères classiques de prototypicalité, permettent d'établir un tableau à quatre cases où se trouvent pour chaque mot, sa fréquence et son numéro d'ordre ou d'apparition. Il y a ainsi quatre possibilités de classer un élément :

Un élément « fort » possède une fréquence d'apparition forte et un rang d'apparition faible, il appartient à la classe des éléments les plus importants pour les sujets donc relève de la zone dite centrale de la représentation. Il servira ainsi à étayer l'hypothèse d'existence ou non d'un noyau dans la représentation étudiée.

Un élément « faible » possède une fréquence d'apparition faible et un rang moyen élevé il appartiendra à la zone périphérique de la représentation.

Fréquence forte et rang moyen d'apparition élevé ou fréquence faible et rang moyen faible composent deux zones ambiguës dans la représentation : nous sommes en présence d'éléments plutôt périphériques mais flous parce que les évaluations à leur endroit peuvent varier. Vergés (1992) parle à leur propos de « zones potentielles de changement » ; « également sorte de zone « tampon », entre une centralité consensuelle, rigide, stable et une périphérie en mouvance, caractérisée avant tout par des variations individuelles ». « Un élément périphérique saillant au moins, quantitativement peut constituer un thème nouveau dans une représentation sociale, donc être un élément de changement. » Flament (1994)

3.1.1 Représentation de l'écologie

Agriculteurs

Sont retenues les évocations fréquence supérieur à 4 et de rang moyen 2.72 et de fréquence moyenne 6.

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Protection (16 ; 1,56)	Étude de la nature (6 ; 1,16)
RANG +	Recyclage (7 ; 3) Important (7 ; 2,45)	Agriculture responsable (6 ; 3,5) Tri sélectif (5 ; 3,6) Economie de l'eau (6 ; 4) Agriculture raisonnée (6 ; 2,33) Respect (4 ; 2,25) Bio carburant (5 ; 3,4)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé du terme « protection » évoquant l'attitude à avoir renforcé par le terme « respect », on observe aussi que ce thème est renforcé par de nombreux termes referant à des actions concrètes « tri sélectif », « bio carburant » et en parties spécifiques aux agriculteurs « agriculture responsable », « agriculture raisonnée », « économie de l'eau », qui dénote de l'implication ou tout du moins de la prise de conscience des agriculteurs vis-à-vis de l'écologie. On remarque aussi une définition de l'écologie « étude de la nature ». Enfin le terme « important » évoque l'aspect politique.

Élus

Sont retenues les 12 évocations d'une fréquence supérieure à 4 de rang moyen 3.17 et de fréquence moyenne 5.75.

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Etude nature (8 ; 1,125) Protection (9 ; 2,11)	Respect (4 ; 2,75) tous concerné (4 ; 3) nature (5 ; 3,2) problème mondial (5,2) prise de conscience (4 ; 2,25) urgent (4 ; 1,5)
RANG +	Tri sélectif (7 ; 4) Changer comportement (6 ; 4,16)	Moins de déchets (5 ; 4,4)

Tout d'abord une définition de l'écologie, puis une évocation de l'attitude qu'il serait nécessaire d'avoir renforcé par le terme « respect » et développé de manière concrète par les termes « changer de comportement », « tri sélectif », et « moins de déchets ». Enfin un aspect plus politique est évoqué avec les éléments périphériques « tous concerné », « problème mondial », « prise de conscience » et « urgent ». Enfin le terme « nature ».

Habitants

Sont retenues les évocations de fréquence supérieure à 4 et de rang moyen 2.9 et de fréquence moyenne 6.

	FREQUENCE+	FREQUENCE -
RANG -	Recyclage (10 ; 2,7) Protection (11 ; 2,56) Important (9 ; 1,62)	Etude de la nature (6 ; 1) Nettoyer (5 ; 2,6) Politique (4 ; 2,25)
RANG +		Moins de déchet (5 ; 3, 2) Sauver la planète (6 ; 4,66) Nécessaire (5 ; 3) Tous concerné (6 ; 6) Nouvelle énergie (5 ; 3,6)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes « recyclage », « protection » et « important », ces deux premier termes évoque l'attitude qu'il serait bon d'avoir, renforcé par les termes plus concret de « nettoyer », « moins de déchet », « nouvelle énergie » tandis que « important » fait référence à un aspect politique appuyé par les

termes « politique », « sauver la planète », « nécessaire », « tous concerné ». Enfin on remarque une définition de l'écologie « étude de la nature ».

3.1.2 Représentation de l'environnement

Agriculteurs

Sont retenues les 9 évocations de fréquence supérieure à 4 de rang moyen 2.81 et de fréquence moyenne 7.33

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Eau (19 ; 2,47) Nature (13 ; 2)	Écologie (5 ; 2) Air (5 ; 2,6) Campagne (4 ; 2,25)
RANG +		Planète (6 ; 4,33) Pollution (6 ; 3,16) Rivière (4 ; 3) Ce qui nous entoure (4 ; 3,5)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes « eau » et « nature ». Ces deux termes évoquent l'environnement naturel et sont renforcés par les termes « air », « campagne » et « rivière ». Puis deux aspects opposés de l'environnement sont évoqués avec « pollution » et « écologie ». Enfin une vision plus large de l'environnement « planète », « ce qui nous entoure ».

Élus

Sont retenues les 13 évocations de rang supérieur à 4 de rang moyen 2.64 et de fréquence moyenne 6,30.

	FREQUENCE +	REQUENCE -
RANG -	Gestion (7 ; 1,7) Nature (18 ; 2,05)	Ce qui nous entoure (6 ; 1,33) Autour de nous (4 ; 1)
RANG +	Ville (7 ; 3,8) Important (6 ; 1,5)	Bâtiment (4 ; 4) Maison (4 ; 2,75) Responsabilité (4 ; 3,25) Protection (6 ; 4,5) Action humaine (5 ; 3,2) Ecologie (5 ; 2,8)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes « gestion » et « nature », ce qui évoque l'environnement naturel mais aussi un aspect politique renforcé par « responsabilité », « action humaine », « important ». Le cadre urbain est lui aussi évoqué par les termes « bâtiment », « maison », « ville ». L'environnement de manière plus

large apparaît avec les évocations « ce qui nous entoure », « autour de nous ». Enfin les évocations « protection » et « écologie » reflètent les mesures nécessaires.

Habitants

Sont retenues les évocations de fréquence supérieure à 4 de rang moyen 2,72 et de fréquence moyenne 5,73

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Autour de nous (10 ; 2,2) Nature (12 ; 2,25)	Tout (5 ; 1,6) Ecologie (5 ; 1,4) Problème (5 ; 2) Eau (4 ; 2,5) Campagne (5 ; 2,4) Recyclage (5 ; 1,6)
RANG +	Planète (7 ; 4) Prise de CS (6 ; 4,5)	Vie (4 ; 4,45) Important (5 ; 3,6) Air (4 ; 2,75) Respect (4 ; 3,25)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes « autour de nous » et « nature ». Evoquant un aspect plus large de l'environnement renforcé par les évocations « planète », « tout », « vie », et aussi le thème de l'environnement naturel « eau », « campagne », « air ». Les aspect politique sont eux aussi évoqué avec les termes « important », « prise de conscience » « écologie » et « problème ». Enfin les mesures nécessaires apparaissent avec les termes « recyclage » et « respect ».

3.1.3 Représentation des éoliennes

Agriculteurs

Sont retenues les 11 évocations de fréquence supérieure à 4 de rang moyen 3,01 et de fréquence moyenne 6,54.

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Energie propre (11 ; 1,72) Electricité (9 ; 2,22) Economie (8 ; 2,3)	Progrès (5 ; 2,6) Énergie renouvelable (5 ; 1,8)
RANG +	Utilisation du vent (7 ; 3,42) Ecologie (7 ; 3,28)	Non polluant (4 ; 5) Avenir (4 ; 4,75)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes « énergie propre », « électricité » et « économie ». « Énergie propre » et « électricité » présente une définition des éoliennes auxquels on peut ajouter « énergie renouvelable » et « utilisation du vent » tandis que « économie » fait partie des avantages énumérés renforcé par « non polluant ». L'aspect progressiste est évoqué par « progrès » et « avenir ». Enfin l'aspect politique est évoqué par le terme « écologie »

Elus

Sont retenues les 8 évocations de fréquence supérieure à 4 et de rang moyen 2,56 et de fréquence moyenne 7, 25.

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Electricité (14 ; 1,71) Energie propre (11 ; 1,36)	Energie renouvelable (6 ; 1,66)
RANG +	Nouvelle énergie (8 ; 2,25)	Pas de nuisance (5 ; 4,2) Modernisation (5 ; 3 ; 36) Utilisation des ressources naturelle (6 ; 3) Progrès écologique (4 ; 3)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes « électricité » et « énergie propre » qui définissent les éoliennes renforcé par les termes « nouvelle énergie », « énergie renouvelable », « utilisation des ressources naturelles ». Ces évocations évoquent l'aspect tourné vers le futur avec les termes « modernisation" et « progrès écologique », en appuyant sur les aspect positifs « pas de nuisance »

Habitants

Sont retenues les évocations de fréquence supérieure à 4 et de rang moyen 3.11 et de fréquence moyenne 6.

	FREQUENCE +	FREQUENCE -
RANG -	Energie propre (7 ; 2,28) Nouvelle énergie (7 ; 2,7) Pas joli (7 ; 2 ,57) Nuisance (7 ; 2,57) Non polluant (14 ; 2,9)	Pas beau (5 ; 2 ; 2)
RANG +	Electricité (11 ; 3,36)	A la mode (5 ; 4) Détruit le paysage (5 ; 3 ; 8) Avenir (4 ; 3,5) Vent (4 ; 2,9)

Ce classement prototypique nous permet d'établir une hypothèse de noyau central composé des termes; « énergie propre », « nouvelle énergie », « pas joli », « nuisance », « non polluant ». Ces termes participent tout d'abord à la définition des éoliennes renforcée par « électricité » et « vent » tandis que « non polluant » évoque un des avantages de l'éolien. On remarque que les évocations des désavantages sont importantes montrant la présence d'un jugement négatif « pas joli », « nuisance », »détruit le paysage » et même « à la mode » qui vient atténuer l'évocation « avenir » faisant référence au progrès apporté par les éolienne et donc participant de ses aspects positifs.

3.2. Résultat de l'implication personnelle

Les échelles utilisées sont des échelles en 4 points allant du plus impliqué au moins impliqué, ainsi plus le score est faible plus les individus sont impliqués.

	moyenne	+	-
Habitants	3 ; 09	4	26
Elus	1.42	25	5
Agriculteurs	2 ; 45	15	15
Total	2.32	44	46

On remarque que les élus sont fortement impliqués dans ce conflit, les agriculteurs dans une moindre mesure et en dernier lieu les habitants qui semblent être peu impliqués.

Identification à l'objet

	moyenne	+	-
Habitants	2 .4	17	13
Élus	1.66	29	1
Agriculteurs	2.1	23	7
Total			

Les scores d'identification à l'objet ne montrent pas d'importantes différences entre l'identification des différents groupes.

Valorisation de l'objet

Importance	moyenne	+	-
Habitant	3.03	7	
Elus	2.53	15	15
Agriculteurs	2.73	21	9

Engagement	moyenne	+	-
Habitants	3.43	2	28
Élus	2.7	10	20
Agriculteurs	3.3	27	3

Total VO	moyenne
Habitants	3.23
Élus	2.61
Agriculteurs	3.01
Total	

Capacité perçue d'action

	+	-	Moyenne
Habitants	1	29	3.66
Élus	29	1	1.9
Agriculteurs	23	7	2.26

Les élus et dans une moindre mesure les agriculteurs ont une forte capacité perçue d'action tandis que les riverains ont le sentiment d'être impuissant face à ce projet.

3.3. Acceptabilité

Acceptabilité des éoliennes selon catégorie

	moyenne	pour	contre	Sans avis
Habitants	3.52	11	19	1
Elus	1.79	28	2	1
Agriculteurs	2.06	25	5	1

Les élus sont donc « pour », ainsi que les agriculteurs dans une moindre mesure, quant à eux, les habitants sont plutôt « contre ».

Nouveaux ruraux

	Nombre de nouveaux ruraux	Nombre de nouveaux ruraux contre les éoliennes
Habitants	8	8
Élus	1	1
Agriculteurs	1	1

Ainsi les nouveaux ruraux semblent constituer un groupe à part entière au regard des résultats d'acceptation des éoliennes.

Acceptation des éoliennes selon implication personnelle

	Implication élevée	Acceptation des éoliennes	Implication élevée et accord
Habitants	4	11	4
Élus	25	28	25
Agriculteurs	15	25	14

Ainsi il semble que les individus fortement impliqués soient pour l'implantation d'éoliennes dans leur commune (une seule exception), même si tous les individus « pour » ne sont pas nécessairement impliqués. Notamment chez les agriculteurs qui sont dans une large majorité « pour », avec un peu moins de la moitié des individus se sentant impliqués.

Corrélation entre implication personnelle et acceptabilité

R Bravais Pearson	acceptation
Identification à l'objet	0.4
Valorisation de l'objet	0.325
Capacité perçue d'action	0.66
Total implication personnelle	0.46

Corrélation moyenne entre implication personnelle et acceptation des éoliennes, cependant forte corrélation entre acceptabilité et capacité perçue d'action.

La communauté de commune de la Visandre est considérée comme une zone périurbaine, or seuls les membres des conseils communaux ont conscience de cette réalité (du moins 13 d'entre eux), tandis que tant les habitants que les agriculteurs la considèrent comme une zone rurale.

On remarque que pour la majorité des habitants le meilleur endroit pour implanter des éoliennes serait une zone industrielle puis dans une moindre mesure une zone agricole (correspondant à leur propre commune). Tandis que les élus privilégient une zone périurbaine, c'est-à-dire une zone correspondant à leur commune, puis dans un deuxième temps une zone rurale. Enfin les agriculteurs sont majoritairement en faveur de l'implantation en zone rurale, ou privilégient une zone industrielle.

Ainsi le meilleur endroit pour implanter une éolienne est choisit en fonction de l'attitude envers les éoliennes et du qualificatif décrivant sa propre commune.

4. DISCUSSION

Tout d'abord la première hypothèse H1 : Nous supposons que le contenu des représentations sociales diffèrera selon la catégorie d'appartenance des acteurs. Nous pouvons partiellement confirmer cette hypothèse.

Ainsi les représentations de l'écologie diffèrent peu entre les habitants, les élus et les agriculteurs avec l'évocation de terme participant à la définition de l'écologie, avec l'évocation « étude de la nature », puis une évocation des attitudes nécessaires « protection » renforcé par des exemple d'action concrètes « moins de déchet » et enfin une approche politique de ce problème avec « politique », « prise de conscience », qui est absente de la représentation chez les agriculteurs qui en échange montrent une forte prise de conscience de leurs rôle personnel vis à vis de l'écologie. Ainsi on observe peu de différence malgré la plus forte implication des agriculteurs.

Quant à la représentation de l'environnement, on observe dans toutes les catégories la forte présence de l'environnement naturel « nature », mais aussi une vision plus large « ce qui nous entoure », l'aspect responsabilité politique est lui aussi évoqué « écologie », mais de manière plus forte chez les élus qui évoquent aussi l'environnement non naturel, construit, avec les termes « ville », « maison » ... Tandis que les agriculteurs insistent sur les problématiques liées à l'eau « eau », « rivière » et à la nature plus généralement « campagne » en délaissant le thème des mesures concrètes évoqué par les élus et les habitants « protection », « recyclage ».

Enfin les représentations des éoliennes présentent dans les trois catégories des termes de définition « énergie propre », « électricité », on remarque que si tous évoquent des aspects positifs de l'énergie éolienne avec des termes tels que « avenir », « progrès », « non polluant » seuls les habitants font appels aux aspects négatifs de l'éolien avec les termes « nuisance », « détruit le paysage » et même « à la mode ».

Puis la deuxième hypothèse H2 : Nous supposons que l'implication personnelle diffèrera selon la catégorie d'acteur. Nous pouvons confirmer cette hypothèse en effet les élus sont plus impliqués (1.42) que les agriculteurs (2 ;45) qui eux même sont plus impliqués que les riverains (3 ;09). (résultat de f) On remarque c'est au niveau de la capacité perçue d'action que la différence est la plus importante, d'ailleurs cette capacité subjective est liée à la capacité d'action effective, en effet les élus possèdent un réel pouvoir de décision dans ce projet, les puisque c'est eux qui l'on initié. Les agriculteurs ont eux aussi (mais dans une moindre mesure) une capacité réelle d'action (les agriculteurs sont sollicités pour la location de leurs terres. Les habitants quant à eux même si leur capacité réelle d'action est minime minimisent leurs pouvoirs de décision (la population a été amené à se prononcer lors d'un référendum)

La troisième hypothèse, H3 : Nous supposons que le niveau de structuration des représentations sociales (présence de noyau central et éléments périphériques) variera entre les différentes catégories en fonction du niveau d'implication personnelle, est infirmée. En effet nous n'observons pas de différences majeures entre les catégories, puisque nous sommes en présence d'un noyau central et d'éléments périphériques dans chaque représentation, même si parfois on constate l'absence d'élément dans les zones tampon. La représentation de l'écologie ne présente pas de différence quant au nombre de termes retenus dans la représentation (termes de fréquence supérieure ou égale à 4) avec 12 évocations pour les élus, 11 pour les habitants et 10 pour les agriculteurs. Quant à la représentation de l'environnement, on observe tout d'abord une différence dans le nombre de termes retenus dans la représentation. Ainsi 13 évocations pour les élus et 15 pour les riverains et seulement 9 pour les agriculteurs, (avec un indice de diversité similaire) ce qui montre une représentation plus précise et plus construite de l'environnement dans cette catégorie. Enfin pour la représentation des éoliennes on observe 8 évocations pour les élus et 11 pour les riverains et les agriculteurs, (avec un indice de diversité similaire) présentant une représentation plus concentrée chez les élus peut être due à une meilleure connaissance de l'objet. Ainsi les différences de structures sont minimes mais apportent cependant certaines informations.

La quatrième hypothèse, H4 : Nous supposons que le taux d'acceptation des éoliennes sera plus élevé lors d'un niveau d'implication élevé, est partiellement confirmée. En effet malgré une corrélation positive moyenne entre implication personnelle et acceptation des éoliennes. On observe une forte corrélation positive entre acceptabilité et capacité perçue d'action. D'ailleurs c'est sur cette dimension de l'implication personnelle que l'on observe les plus de différences entre les catégories d'habitants. Ainsi il semblerait qu'il existe un lien entre implication personnelle et acceptabilité.

Nous nous attendons à observer une différence entre « la meilleur zone possible pour implanter des éoliennes » et le qualificatif choisit pour décrire la commune de la Visandre, est vérifiée. En effet pour la majorité des habitants le meilleur endroit pour implanter des éoliennes serait une zone industrielle puis dans une moindre mesure une zone agricole alors qu'ils considèrent leur propre commune comme une zone agricole. Ce résultat s'explique par le fait qu'un nombre important de riverains se sont prononcé contre les éoliennes et en en se prononçant pour la zone industrielle ils appuient sur l'aspect « destruction du paysage » des éoliennes qui serait moins important dans un environnement comprenant majoritairement des éléments construits (usines...). Tandis que les élus privilégient une zone périurbaine, c'est-à-dire une zone correspondant à leur commune, puis dans un deuxième temps une zone rurale. Ainsi les élus qui ont porté ce projet d'éoliennes choisissent la zone périurbaine correspondant à leur propre commune, se montrant ici cohérent avec leurs choix, de même ceux qui privilégient la zone rurale sont ceux qui se considéraient comme vivant dans une zone rurale. Enfin les agriculteurs qui définissent leurs communes comme rurales sont majoritairement en faveur de l'implantation en zone rurale, ou dans un deuxième temps une zone industrielle. Cette deuxième zone est choisie par les agriculteurs plutôt contre l'implantation d'éolienne dans leurs communes.

Ainsi le meilleur endroit pour implanter une éolienne est choisi en fonction de l'attitude envers les éoliennes et du qualificatif décrivant sa propre commune.

Les arguments positifs et négatifs liés aux éoliennes seront différents selon les catégories est partiellement confirmée. En effet pour les arguments positifs On remarque que l'argument « énergie propre » est largement repris par toutes les catégories, les habitants mettent ensuite en avant l'aspect économique « énergie peu coûteuse », de même que les agriculteurs, « énergie peu coûteuse » et « gain financier personnel », enfin les élus reprennent eux aussi un argument économique « gain financier pour la commune ». Quant aux arguments contre, on observe que l'argument « destruction du paysage » est largement partagé dans toutes les catégories, cependant les habitants évoquent beaucoup les « risques pour la santé » et les « nuisances » envers les riverains, tandis que les élus mettent en avant la « diminution de l'attrait touristique » et que les agriculteurs quant à eux s'intéressent aux « menaces envers la faune ». Ainsi les arguments « pour » sont plutôt semblables, du moins ils reprennent le même thème économique tandis que l'on observe une réelle distinction pour les arguments « contre », avec la reprise du thème économique par les élus tandis que les habitants sont concernés par les nuisances les touchants personnellement, et les agriculteurs sont les seuls à émettre de réelles préoccupations écologiques.

Ainsi l'acceptation des éoliennes est liée à la foi au niveau d'implication personnelle, et à certaines représentations sociales, notamment la représentation de l'environnement qui oppose des considérations esthétiques (pour les riverains) et utilitaires (pour les élus et les agriculteurs).

5. CONCLUSION

Il faut préciser que la sélection du terrain s'est avérée plus difficile que prévu ainsi d'autres communes avaient initialement abordées, mais les conflits ont avorté en cours d'année suite à l'action des antennes locales de l'association « Vent de Colère » qui ont fait pression sur les élus qui ont abandonné le projet (ex : Villeneuve-sur-Belot et Champeaux). Dans d'autres communes malgré la médiatisation (le Parisien) les habitants ignoraient le projet et les élus refusaient de communiquer sur ce sujet (ex : Moissy-Cramayel).

Nous avons aussi rencontré quelques problèmes liés à l'association Vent de colère en Visandre qui après plusieurs entretiens à finalement refusé que nous fassions passer le questionnaire auprès de leurs adhérents, par peur que leurs réponses soient « analysées » ou reprises contre eux dans les médias. L'étude étant déjà trop avancé nous n'avons pas eut le temps de trouver un autre terrain avec une association plus coopérative.

Il faut évidemment considérer la taille de l'échantillon par rapport aux effectifs réels, en effet cette étude ne comporte que 30 individus par groupe du fait du nombre restreint de membres des conseils communaux (une quarantaine), et la volonté d'avoir des groupes équilibrés.

Nous n'avons pas fait beaucoup d'inférence, cela est du à la spécificité de cette étude qui concerne uniquement les communes périurbaine ayant des projets d'implantation d'éoliennes, aussi nous ne pouvons pas inférer ces résultats à l'ensemble de la population française. ni même aux habitants de commune périurbaine avec projet d'éolienne car pour ce faire il faudrait étudier d'autre commune que celle de la Visandre. De plus la population parente de cet échantillon était constituée de seulement 3 432 habitants (Recensement de la communauté de commune de la Visandre en 1999) Dont 80 agriculteurs et 40 membres des conseils communaux.

Les Hypothèses de noyau central découvertes restent à confirmer par l'utilisation de la technique de mise en cause (Moliner 1988) ainsi un élément est central s'il ne résiste pas à la mise en cause, c'est-à-dire que l'objet n'est pas reconnu si cet élément est déclaré absent. Ou bien par la technique des Schèmes cognitifs de base, ou les sujets produisent plus de relation avec les éléments centraux que les éléments périphérique.

Les nouveaux ruraux forment un groupe particulier du fait de leurs oppositions systématiques à l'implantation d'éoliennes, en effet ils semblent avoir une approche spécifique de leur environnement, préoccupé avant tout par la sauvegarde du paysage et de la qualité de vie. Ainsi ils soutiennent l'écologie en général tout en refusant des mesures écologiques lorsqu'ils sont directement concernés (phénomène NIMBY).

Ainsi la réduction des conflits pourrait être permise par un changement des représentations. On peut supposer que cette évolution des représentations se fera une fois que les éoliennes seront installées. C'est pourquoi il serait intéressant de répliquer ce questionnaire après l'implantation des éoliennes, prévue en 2008. On peut cependant influencer l'acceptabilité du projet en amont en travaillant sur les représentations de l'environnement dans le sens d'une plus grande prise en compte de l'environnement construit et des réalités écologiques au détriment de l'aspect paysager, en mettant en œuvre, par exemple, des pratiques écologiques de défense de l'environnement dans les communes. De même les représentations des éoliennes peuvent être modifiées par l'implication des habitants dans le projet et une plus ample information.

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J.C., (2001). Les représentations sociales, aspects théoriques. In : J.C. Abric, *Pratiques sociales et représentations*. Paris : Presses Universitaires de France, 10-36.
- Deutsch, M., Coleman, P. (2000). *The Handbook of Conflict Resolution: Theory and Practice*. San Francisco: Jossey Bass.
- Doise, W., (1982). *L'explication en psychologie sociale*, Paris : Presses Universitaire de France.
- Doise, W., (1985). Les représentations sociales : Définition d'un concept. *Connexions*, n°45, 245-253.
- Flament, C., (1994). *Structure, dynamique et transformation des représentations sociales*, Paris, Presses Universitaire de France.
- Flament, C, Rouquette, ML. (2003) *Anatomie des idées ordinaires*, Paris : Armand Colin
- Guimelli, C., (1994). Transformation des représentations sociales, pratiques nouvelles et schèmes cognitifs de base. In : C. Guimelli (ed.), *Structures et transformations des représentations sociales*. Neuchâtel: Delachaux et Niestlé, 171-198.
- Guimelli, C., (2002) Etude expérimentale du rôle de l'implication de soi dans les modalités de raisonnement intervenant dans le cadre des représentations sociales. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 15, 129-161.
- Garling, T. Golledge, R. [(Eds.) (1993). *Behavior and Environment: Psychological and Geographical Approaches*. Amsterdam: North Holland.
- Garnier, C. et Sauvé, L. (1999). « Apport de la théorie des représentations sociales à l'éducation relative à l'environnement- conditions pour un design de recherche », Dans : Sauvé, L. et Goffin, L. (Eds) *Bilans, enjeux et perspectives de la recherche en éducation relative à l'environnement*, Belgique, FUL/UQAM/IFRÉE, Institut du Sahél, p. 65-77.
- Jodelet, D., (1989). *Folies et représentations sociales*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Jodelet, D., (1991), (ed.) *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Kalaora, B., Savoye, A. (1985)., La protection des régions de montagne au XIX^{ème} siècle : Forestier sociaux et forestier étatiste. In A. Cadoretta, *Protection de la nature : histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan. 6-23.
- Kaplan, S., Kaplan, R. (1982). *Cognition and Environment*. NY: Praeger
- Le Bouedec, G. (1984). Contribution à la méthodologie d'étude des représentations sociales. *Cahier de psychologie cognitive*, 4, 245-272
- Lynch, K. *The image of the City*, M.I.T press, Cambridge, Massachusetts, 1960
- Moscovici, S., (1976, 2^o éd.), *La psychanalyse, son image et son public*. Paris : Presses

Universitaires de France.

Monnoy, M., Fournier, A. (1997). *Les figures du conflit : Une analyse systémique des situations conflictuelles*. Paris : Presses Universitaires de France.

Moliner, P., 1988. La représentation sociale comme grille de lecture, Doctorat de L'Université de Provence (1992: Publication de l'Université de Provence).

Moliner, P. (1994) Les méthodes de repérage et d'identification du noyau des représentations sociales. In C. Guimelli, *Structures et transformations des représentations sociales* 199-232.

Moser, G et Weiss. K (2003) *Espaces de vie* . Colin

Ratiu, E. (1999). « Différenciation des relations environnementales à l'eau et modèles d'analyse psychosociologique », Dans : Ministère de l'aménagement et de l'environnement, L'eau en représentations : gestion des milieux aquatiques et représentations sociales, France, pp. 15-29.

Rouquette, M.-L. (1994). Le rôle de l'implication personnelle dans le syndrome de rumeur. In P. Tacussel (Ed.), *Le réenchantement du monde. La métamorphose contemporaine des systèmes symboliques*, 243-252. Paris : L'Harmattan

Rouquette, M.L., Rateau, P. (1998) Introduction à l'étude des représentations sociales. Grenoble. PUF

Sheriff, M., (1966). *Group conflict and cooperation: their social psychology*. London : Routledge and Kergan Paul.

Simmel, G., (2003). *Le conflit*. Belval .Circé

Stokols, D., Altman, I. (Eds.) (1987). *Handbook of Environmental Psychology*. New York: Wiley.

Touzard, H., (1977). *La médiation et la résolution des conflits*. Paris : Presses Universitaires de France.

Torre, A., Filippi, M., coord. (2005). *Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux*. Paris : INRA Editions, Coll. Un point sur, 337 p.

Vergès, P., (1992). L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. *Bulletin de Psychologie, numéro spécial : Nouvelles voies en psychologie sociale*, XLV, n°405, 203-209.

Wohlwill, J.F. (1983), The concept of nature: a psychologist's view. In J.F Wohlwill, *Behavior and natural environment* New York: Plenum Press. 5-37.